

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 14 février 2025 à distance**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. Retrait décision du 14/01/25 - Nouvelle décision

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de retirer sa décision n° 9 du 14 janvier 2025 validant toutes les décisions prises par le Collège de zone le 23 décembre 2024 ; De statuer sur les dossiers suivants :

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente : approuver le procès-verbal de la séance du 18/12/2024.
3. MP Achat de gants techniques (Accord-cadre) - Commande : approuver la commande de 455 paires de gants techniques sur base de l'accord cadre 2024-058, à la société VDP SAFETY, à 2530 Boechout, pour un montant d'offre contrôlé de € 12.285,00 hors TVA ou € 14.864,85, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.
4. MP Achat sous-vêtements de feu (Accord-cadre) - Commande : approuver la commande de 100 t-shirts de feu et 100 caleçons de feu sur base de l'accord cadre 2024-053, à la société Provitec SA, à 7950 Grosage, pour un montant d'offre contrôlé de € 6.500,00 hors TVA ou € 7.865,00, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.
5. Achat Safe-T-Clean – Budget ordinaire – Commande : approuver la commande d'un fût de 220 L de Safe-T-Clean Rose concentré à la Société EG Industry Services, à 4500 Huy, pour un montant de € 2.600,00 HTVA, soit € 3.146,00 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/124-01.
6. MP Rénovation auto-échelle du poste de Dinant - Arrêt de la procédure de passation : retirer la décision du Collège de zone du 18 décembre 2024 attribuant le marché 2024-052 «Rénovation auto-échelle de Dinant» à la société Rauw Tec Sprl ; De ne pas attribuer le marché «Rénovation auto-échelle de Dinant (2024-052)».
7. MP Achat d'un véhicule pour l'équipe de plongeurs - Arrêt de la procédure de passation : ne pas attribuer le marché 2024-061 « Achat d'un véhicule plongeurs » en raison d'un changement de besoin en cours de procédure.
8. MP Achat 35 sous couches thermiques - Défaut d'exécution - PV de constat : constater le défaut d'exécution de l'adjudicataire du marché, la société Oasis plongée, qui n'est pas en mesure de livrer toutes les fournitures commandées (sous-couches thermiques) conformément au bon de commande n° ZO24/0644 du 25 juin 2024 ; D'approuver la proposition de l'adjudicataire de prêter à la zone des sous-couches similaires, dans l'attente de la réception globale de la commande et de procéder à un échange à ses frais dès la réception de celle-ci.
9. Droits constatés - Mise en non-valeurs - de 2022 à 2024 : autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux articles détaillés dans la liste jointe au dossier, liée aux années 2022 à 2024 ; De porter en non-valeurs les montants y afférents pour un total de 6.013,29 € et ce pour les motifs invoqués ci-dessus ainsi que dans le but de présenter une situation comptable et budgétaire conforme aux situations constatées.
10. Litige pompiers volontaires - Information et suivi : prendre connaissance des décomptes transmis à la partie adverse et de les valider ; De demander à Maître Barthélemy de déposer ces décomptes au greffe de la cour.

2. Remplacement radios défectueuses - Budget extraordinaire - Commande

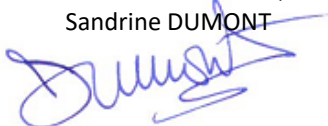
A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 5 radios Terminal radio EADS TMR880I + Connect Ant. TNC-FME + préprogrammé Labo Tranzcom à la société Abiom Communication Systems BVBA Oostjachtпарк 18 à 9100 Sint Niklaas d'un montant de € 6.226,25 HTVA, soit € 7.533,76 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/742-53.

3. Projet OJ conseil du 28/02/25

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 28 février 2025.

4. Divers

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président  
Antonin COLLINET

